

233

P  NP

DM29

Le 8 Juin 2006

Projet de développement d'un parc éolien dans  
la MRC de Matane par le Groupe Axor inc.

**Bureau d'audiences publiques  
sur l'environnement (BAPE)**  
Édifice Lomer-Gouin  
575, rue St-Amable, bureau 2.10  
Québec (Qc) G1R 6A6

Saint-Ulric

6211-09-009

**Objet :** Projet d'accroissement de  
la production du parc éolien  
Le Nordais par le Groupe AXOR Inc.

Madame, Monsieur,

Agent immobilier pour la société immobilière La Capitale, j'ai en charge le secteur de St Ulric et  
St Léandre.

De 1999 c'est à dire depuis la date de construction du parc éolien Le Nordais à ce jour, nous  
n'avons pas relevé de diminution de la valeur immobilière des maisons de la zone à proximité  
d'éoliennes sur le 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> rang à St Ulric.

L'intégration paysagère et les distances respectées par le groupe AXOR Inc. pour le parc éolien  
Le Nordais sur cette zone n'affectent pas les ventes et la valeur du patrimoine immobilier.

Les éoliennes n'ont jamais effrayé nos clients potentiels bien au contraire, elles peuvent être une  
source de motivation d'achat. Certains clients aiment les éoliennes et y trouvent une beauté dans  
le paysage.

Nous nous sommes même servis des éoliennes comme argument de vente : « *maison avec vue  
sur la mer et les éoliennes* ».

L'expérience du parc Le Nordais nous permet d'affirmer que nous ne relevons pas d'impact  
négatif, le prix des maisons ayant suivi le cours du marché immobilier régional.

Veuillez accepter, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.



Joanne Gagné  
Agent Immobilier  
La Capitale  
431, des Artisans, bureau 201,  
Rimouski (Québec) G5M 1A4  
Tél. : (418) 562- 1733